Le Monde
Vendredi 7 juin 2019

Rendre au Coran sa fluidité

Dans « Le Coran, une histoire plurielle », François Déroche étudie la formation du livre saint de l'islam à travers l'étude des manuscrits primitifs. D'autres parutions récentes témoignent aussi de la vitalité des approches historiques de la religion musulmane

JOHN TOLAN
historien

François Déroche, professeur au Collège de France, où il est depuis 2014 titulaire de la chaire Histoire du Coran, texte et transmission, livre dans *Le Coran, une histoire plurielle*, une synthèse des recherches récentes sur l'histoire du livre saint de l'islam. A partir de ses propres travaux, menés depuis les années 1980, et de ceux d'un réseau de chercheurs internationaux autour de la doyenne des études coraniques en Europe, l'Allemande Angelika Neuwirth (souvent citée dans ces pages), il montre que, contrairement à ce qu'on a souvent affirmé, le Coran circule sous différentes versions jusqu'au Xe siècle de notre ère. Il s'agit surtout, dans le présent essai, de confronter trois sources concernant sa naissance et son développement : les informations glanées dans le Coran lui-même, celles contenues dans les traditions mises par écrit au IXe siècle (hadiths) et les témoignages des plus anciens manuscrits.

Le mot « coran » signifie littéralement « récitation », le prophète Mahomet ayant récité à son entourage les révélations que Dieu a commencé à lui faire en 610 – elles durèrent jusqu'à sa mort, en 632. Le Coran serait, selon un verset, *« la mère des livres »* ; la version transmise par Mahomet correspondrait à un exemplaire céleste, *« un Coran sublime sur une table bien gardée »*. Mais le texte fait aussi référence à sa propre malléabilité, par exemple en ce qui concerne l'abrogation. Il affirme que le démon a mis dans les révélations faites aux autres prophètes des erreurs que Dieu a ensuite abrogées, et qu'il fera de même concernant le Coran : *« Nous n'abrogeons un verset ni ne le faisons passer à l'oubli sans en apporter de meilleur ou d'analogue. »*

Aussi bien, depuis le IXe siècle, les exégètes distinguent-ils deux types de révélations : les mecquoises (avant l'hégire, l'émigration de Mahomet, en 622, de La Mecque à Médine) et les médinoises. La division du texte en chapitres (sourates) semble d'ailleurs tardive. Pour le théologien et exégète perse Mohammed Al-Boukhari (810-870), les sourates 9 et 10 seraient les seules à avoir été révélées d'un coup : les autres seraient composites, et mêleraient même parfois des révélations mecquoises et médinoises. Du temps de Mahomet, le Coran était un texte vivant, connu surtout dans sa dimension orale, même s'il existait déjà, probablement, une version écrite sous forme de notes, comme l'a suggéré Angelika Neuwirth. L'histoire du Coran est celle des allers-retours entre oralité et écrit.



Fragments d'un Coran du Xe siècle, sourates 1 (à gauche) et 6 (à droite). MUSÉE DU LOUVRE, DIST. RMN-GRAND PALAIS/ETIENNE REVAULT

Autre source fondamentale : les hadiths, dires et actes attribués au Prophète et à ses compagnons, qu'ont notamment rapportés, au IXe siècle, Boukhari ou un autre théologien perse, Muslim Ibn Al-Hajjaj (v. 821-875). A croire certains de ces textes, Mahomet aurait reçu ses révélations par le biais de l'ange Gabriel, et aurait régulièrement récité le Coran devant lui pour vérifier la pureté du texte, que ses compagnons auraient ensuite mémorisé, d'où des versions différentes, parfois sources de conflit. Comme le raconte Bukhari, un jour, Umar (584-644), compagnon du Prophète et futur calife, entendit un autre compagnon, Hicham Ben Hakim, réciter une sourate d'une manière différente de celle qu'il avait apprise. Il amena Hicham devant Mahomet, et les deux récitèrent le passage concerné. Mahomet approuva sur-le-champ les deux lectures, affirmant qu'il y avait sept lectures autorisées. Il y aurait même, selon Sufyan Al-Thawri (716-778), soixante-sept lectures possibles du Coran.

Ces différences dans la récitation auraient motivé diverses autorités musulmanes à tenter de fixer la version écrite du texte. Selon l'historien Tabari (839-923), Abu Bakr, compagnon du Prophète et premier calife, aurait demandé à

un scribe de mettre par écrit le texte complet du Coran, en se fondant sur des feuillets conservés par Aïcha, fille du calife et veuve de Mahomet. D'autres compagnons en firent autant. Ainsi, le troisième calife, Othman, aurait-il commandé une nouvelle recension, et ordonné la destruction des autres versions. Certains de ses rivaux le lui reprochèrent : *« Le Coran était multiple et tu l'as fait un. »*

Puis, à l'époque abbasside, au IXe siècle, après de vives querelles sur le statut du Coran comme parole divine, l'orthodoxie sunnite a affirmé que le Coran était incréé et éternel, figeant une bonne partie des sunnites, jusqu'à nos jours, dans un littéralisme absolu, cette doctrine étant fortement soutenue par les courants rigoristes. Les théologiens contemporains qui souhaitent mener des travaux scientifiques sur le texte coranique et son histoire ont du mal à se faire entendre ; parfois, ils poursuivent ces recherches au risque de leur vie.

Les théologiens contemporains qui souhaitent mener des travaux scientifiques sur le texte coranique et son histoire ont du mal à se faire entendre ; parfois, ils poursuivent ces recherches au risque de leur vie

Jusque-là, rien de vraiment nouveau, pour les spécialistes, dans cette histoire du texte, relatée avec précision par François Déroche : pour ainsi dire, c'est connu depuis l'époque abbasside. Ce qui est neuf, et constitue une réponse ferme et puissante au littéralisme, c'est le travail international sur les manuscrits primitifs du Coran mené depuis trente ans. Il faut savoir que le texte le plus largement accepté aujourd'hui, ce que François Déroche appelle la *« vulgate »*, publié à l'université cairote Al-Azhar en 1928, n'est pas fondé sur l'étude des manuscrits anciens du texte sacré. Or ces manuscrits sont très nombreux : des centaines, venant en particulier d'Egypte et du Yémen, datent du VIIe siècle. Leur analyse éclaire l'histoire de la définition et de la canonisation du Coran sur plusieurs siècles.

François Déroche étudie notamment deux manuscrits primitifs qui jettent une lumière nouvelle sur l'histoire du texte. D'abord le « codex parisino-petropolitanus », dont les différents scribes ont des pratiques divergentes quant à l'orthographe et la division des versets. Par rapport au texte othmanien, ce manuscrit comporte quelques versets supplémentaires. Ensuite, il y a le « palimpseste de Sanaa » : un texte non conforme du Coran, effacé pour permettre une réutilisation du parchemin. La reconstruction du texte primitif par une équipe internationale a mis en lumière une recension divergente du Coran. On relève des différences dans l'ordre des sourates, ainsi que le choix et l'ordre des mots. Ce manuscrit offre un témoignage à la fois de l'existence de versions divergentes du texte coranique et de la volonté de les détruire.

L'essai de François Déroche établit que *« le texte coranique a été beaucoup plus fluide au cours des premières décennies de l'islam que ce que l'orthodoxie musulmane accepte »*. De fait, *« la pluralité a marqué la genèse et la transmission initiale du texte, tant écrite qu'orale »*. Salafistes, wahhabites et autres intégristes cherchent à aplatir le Coran, à en faire un texte sacré intouchable, sans histoire et sans contexte. Les recherches récentes nous montrent en revanche un texte mouvant, complexe, et bien plus intéressant. ■

LE CORAN, UNE HISTOIRE PLURIELLE. ESSAI SUR LA FORMATION DU TEXTE CORANIQUE,
de François Déroche,
Seuil, « Les livres du nouveau monde », 304 p., 23 €.